

Portiragnes Le 7 octobre 2025

Convocation

Chers amis propriétaires adhérents,

Nous avons le plaisir, par la présente, de vous inviter à l'AGO 2025 de notre association le mardi **28 octobre 2025** à 10 h 00 . **La salle reste à déterminer en fonction des retours des présences**
L'endroit vous sera communiqué en temps voulu Portam sera heureux de vous accueillir avec un verre de bienvenue.

Seuls les membres en ordre de cotisations auront le droit de vote. Les autres personnes présentes souhaitant payer leur cotisation à l'accueil recevront un bulletin de vote

Ordre du jour :

1) Approbation du PV de l'AGO 2024 (en annexe)

2) Rapport des comptes 2024/2025 par Francine Wilkin, trésorière et rapport du vérificateur aux compte, Albert Genot

3) Election ou réélection de membres du CA :

Président : Maurice Wilkin ;

Vice-président : Albert Dupont ;

Administrateurs :

Léon Cassart, informatique

Viviane Demunck, finance et trésorerie

Christian Dufrasne, relations extérieures

Albert Genot, Consultant technique

Régine Genot, Secrétaire-rédactrice

Michel Stordeur, permanence aux domaines

Isabelle Van Stichel, Secrétaire-rédactrice, aspects juridiques

Francine Wilkin, trésorière

Appel à candidatures

Une demande d'entrée au CA de PORTAM doit être adressée au Président WILKIN avant le 20 octobre par courrier ou par email à : mauricewilkin@hotmail.com. Les personnes acceptées s'acquitteront d'une cotisation spéciale de 45 euros l'année de leur entrée au CA.

4) Mise à jour de notre CA :

Une mise à jour de notre CA concerne surtout Mme VAN STICHEL qui a changé de domicile sans compter de nouvelles entrées éventuelles. Suivi aussi d'une adaptation des tâches.

Les tâches actuelles seront adaptées notamment le poste de trésorière qui devrait être assuré par Mme Viviane DEMUNCK.

Les documents officiels seront envoyés à la préfecture ainsi que le PV de cette AGO comme il se doit.

5) Mise à jour officielle de l'article 6 de nos statuts :

Vu les probables frais d'avocat, nous proposons de porter à 30 euros la cotisation à partir de 2026. L'article 6 de nos statuts sera donc adapté. **Un lifting de l'article 11 s'impose également**. Vous trouverez ces textes adaptés dans les documents annexes.

Appel à cotisation

Le nouvel appel de cotisation « 2026 » sera lancé après notre AGO du 28/10.

6) H26

Dans le cadre de l'étude actuelle de H26 et en collaboration avec Tous Ensemble Plus Forts, nous répondrons à vos questions lors de cette assemblée générale.

Remercions déjà quelques consultants très actifs et importants concernant les finances (Monsieur Jean Mouthuy) et techniques (André Carpentier et Albert Jacquemin).

7) Tour de table

Maurice Wilkin, Président,



Albert Dupont, Vice-Président,

